



## ÉDITO



Chères Villeneuvoises,  
chers Villeneuvois,

Après 15 mois de chantier la médiathèque prend forme et sera inaugurée en septembre prochain. Ce pôle culturel dédié à la lecture publique, à l'art, à la création portera le nom de "Élise et Maurice Boule", historiens enseignants et chercheurs très connus dans notre commune. Requalification de la traversée du centre bourg et mise en accessibilité de la mairie sont les chantiers déterminants de cette deuxième partie de mandat avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants mais également la volonté d'investir pour déclencher la transformation de notre bourg.

Avec la rénovation de la mairie, nous souhaitons impulser une nouvelle dynamique et réinvestir le centre bourg. Le soutien de l'État y est important afin de faire entendre les contraintes juridiques d'urbanisme en vigueur depuis 2017.

La requalification progressive de la bastide historique doit permettre à la commune de renouer avec son statut de centralité animée

Merci aux entreprises, commerces, artisans qui ont fait le choix de s'installer sur notre commune. Nous leurs souhaitons la bienvenue. Nous espérons qu'ils y trouvent l'épanouissement nécessaire et le meilleur accueil.

Les jeunes du CME et CMJ achèvent leur mandat avec la création d'une fresque murale porteuse de valeurs, de promesses, de couleurs. Ils affirment ainsi tout le potentiel d'une commune résolument tournée vers l'avenir.

Ensemble cultivons créativité et diversité.

Sylvie Dubois, Maire

## PATRIMOINE NATUREL

### LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS INSTALLÉ À VILLENEUVE-DE-BERG

Depuis quelques semaines, la commune accueille les locaux de l'antenne ardéchoise du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (Cen). Cette installation a supposé quelques travaux d'aménagement au sein de l'Espace Barjac afin que le Cen partage le bâtiment avec Ô Point Commun. Mathieu Boutin, responsable territorial du Cen, répond à nos questions.



Mathieu Boutin, responsable territorial du Cen.

Lou Pitchoun : Le Cen est un acteur incontournable de préservation de la biodiversité.

Pouvez-vous nous dire en quelques mots quelles sont vos principales activités ?

Mathieu Boutin : Nous travaillons avec des propriétaires et des agriculteurs volontaires qui souhaitent participer à protéger des espaces et des espèces remarquables. Nous travaillons également avec les acteurs publics, comme les communes, pour les accompagner à intégrer la biodiversité de leurs projets. Enfin, dans toutes nos démarches nous associons autant que possible les habitants à ces actions de protection de la nature.

L.P. : Vous mobilisez une équipe de collaborateurs conséquente, comment êtes-vous organisés pour mener vos missions ?

M.B. : Actuellement, nous sommes dix salariés à travailler sur les départements de l'Ardèche et de la Drôme. Nous nous répartissons par territoire et sur les 50 sites que nous gérons en fonction de nos compétences.

L.P. : Le conservatoire gère un site remarquable de 50 hectares à Saint-Pons, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce qui s'y passe ?

M.B. : La plaine du Regard est un site agricole qui présente des espèces très rares en France. Elles sont le fruit de la géologie, du climat et de la présence des herbivores. Parmi toute cette biodiversité, se trouve par exemple la Renoncule à fleurs latérales, espèce présente dans les mares et les fossés. Notre action pour 2023 a pour objectif de renforcer ce réseau de mares.

L.P. : Les questions relatives à la biodiversité sont de plus en plus présentes dans le débat public. Quelles sont vos perspectives de travail sur notre département ?

M.B. : Beaucoup d'activités en Ardèche et en Drôme sont étroitement liées aux milieux naturels exceptionnels présents sur ces territoires. Le Conservatoire est là pour accompagner concrètement les acteurs dans cette transition écologique.

## SOMMAIRE

- Page 1 ■ Édito du Maire
  - Le Conservatoire d'espaces naturels installé à Villeneuve-de-Berg
- Page 2 ■ La mairie à votre service
  - Le Projet éducatif territorial (PEDT)
- Page 3 ■ À faire cet été
- Page 4 ■ Le centre-bourg fait peau neuve
  - Fête de la musique
  - Un budget responsable, courageux et volontaire

- Page 5 ■ Un budget responsable, courageux et volontaire (suite)
  - Une fresque créée par les enfants
  - Cérémonie commémorative
- Page 6 ■ Patrimoine : des moyens renforcés sur Villeneuve-de-Berg
  - De multiples initiatives en faveur de l'action sociale
  - Retour sur la course "Trail 2 Berg"
- Page 7 ■ Tribunes des quatre listes politiques de Villeneuve-de-Berg
- Page 8 ■ Inauguration du groupe scolaire Claude Pradal
  - Des guides-conférenciers professionnels
  - Cabane sort du bois

Le programme des animations de l'été en page 3.





## OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.  
Samedi de 9h à 12h.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### ■ Sur rendez-vous :

Sylvie Dubois, maire

### ■ Lundi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Patrick Rotger, 3<sup>e</sup> adjoint,  
attractivité et développement  
économique, commerce et  
artisanat

### ■ Mardi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Marie Fargier, 2<sup>e</sup> adjointe,  
cadre de vie, voirie, urbanisme,  
réseaux électriques, fibre  
optique, sécurité, services  
techniques

### ■ Jeudi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Anne-Marie Eyraud, 4<sup>e</sup>  
adjointe aux solidarités en  
charge du CCAS

### ■ Vendredi de 14h à 18h et samedi matin sur rdv :

Stéphane Chausse, 1<sup>er</sup> adjoint,  
transition énergétique  
et écologique, bâtiment,  
agriculture, mobilité, eau,  
déchets, énergie renouvelable,  
service technique

### ■ Vendredi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Florian Morge, 5<sup>e</sup> adjoint,  
éducation, vie associative,  
jeunesse, sports

## SERVICES UTILES

### ■ Bibliothèque municipale :

06 33 23 34 69  
bibliothequemunicipale@  
villeneuvedeberg.fr

### ■ Services techniques :

dst@villeneuvedeberg.fr

### ■ Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi  
de 9h à 11h45,  
mercredi de 9h à 11h45  
et de 13h30 à 17h

### ■ SIDOMSA : 04 75 94 33 57

### ■ SIVOM : 04 75 94 82 94

### ■ SAUR : 04 63 36 10 00

de 8h à 18h, 04 63 36 10 09  
soir et week-end

INFOS : [villeneuvedeberg.fr](http://villeneuvedeberg.fr)



Signature officielle du Projet éducatif territorial (PEDT).

Lundi 27 février 2023 a eu lieu la signature officielle du Projet éducatif territorial (PEDT) 2022-2025 en présence de Monsieur Aumage, directeur académique des services de l'Éducation nationale et de Monsieur Serre Chamary, président de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

### Des temps de loisirs éducatifs dont les enfants sont les acteurs

Issu de la réforme des rythmes scolaires de 2013, le projet éducatif territorial est un socle éducatif commun. Il vise à favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles, sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces accueils de loisirs périscolaires, déclarés en Accueil collectifs de mineurs (ACM) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) de l'Ardèche, sont bel et bien des temps de loisirs éducatifs dont les enfants sont les acteurs.

Il est le fruit d'un travail des élus villeneuvois, des 24 agents du service éducation, des partenaires locaux (centre socioculturel La Pinède, fédérations des Conseils de parents d'élèves), du SDJES et de la CAF.

### Différentes étapes

Afin de situer le contexte politique et éducatif, voici un résumé chronologique des étapes qui ont abouti à ce projet éducatif :

- un début de réflexion entre élus et techniciens en août 2021 débouchent sur une rencontre avec les services de jeunesse et sport puis des services de la CAF
- le 9 février 2022, la commission municipale éducation valide le principe de projet éducatif

- le 10 mai et le 14 juin, les représentants de la commune et les partenaires se réunissent en comité de pilotage avec orientation éducative générale de « *participer à l'épanouissement individuel de chaque enfant au sein de la collectivité, afin d'accompagner celui-ci dans sa construction de futur adulte et citoyen* ».

Ce PEDT n'est pas figé et les évolutions proposées par les membres du comité de pilotage, sur les temps périscolaires ou encore les conseils municipaux enfants et jeunes seront étudiées afin de faire vivre cet outil éducatif local.

### Plusieurs projets territoriaux en cours

Cette volonté politique éducative va de pair avec d'autres projets territoriaux : la rénovation de l'école élémentaire en 2022, le programme national d'action de redynamisation territoriale "Petites villes de demain", la construction d'une médiathèque communale soutenue par la DRAC et la médiathèque départementale Ardèche.

La collectivité villeneuvoise s'est aussi engagée dans le dispositif "Cantine à 1 euro", une tarification sociale des cantines scolaires et perçoit une aide de l'État par l'intermédiaire de l'Agence de service et de paiement.

Les enfants accueillis bénéficient d'animation variées dans le cadre d'un riche programme éducatif.

Après "Nature environnement", "Libr'expression", le "Tour du monde en 19 jours", l'équipe d'animation propose pour cette nouvelle période "Qui s'aime ou qui sème, récolte..." Un vaste programme communiqué aux familles via le mur du Portail famille et le site internet. Le Projet éducatif territorial 2022-2025 se veut la pierre angulaire de la politique éducative communale villeneuvoise. Il permet de créer du lien social, de développer une cohésion et une cohérence éducative au niveau du

# À FAIRE CET ÉTÉ

## JUILLET

### ■ Du 1<sup>er</sup> au 29 juillet

Exposition d'art à L'Hôtel Malmazet, "Pierres et Terre" d'Odile Rivière, visages en poterie. Du lundi au vendredi 10h30-12h30/17h-19h et le samedi 10h30-12h30 (entrée libre).

### ■ Samedi 8 juillet

Conférence arts plastiques par Ghani Ghour "La naissance et l'évolution des mouvements artistiques à travers l'histoire". Salle d'honneur de la mairie à 18h.

### ■ Lundi 10 juillet

Concert festival Cordes en ballade, chants d'Andalousie avec Amel Brahim Djelloul (soprano) et l'ensemble Amedyez (oud, guitare, derbouka, violon, percussions). Réservation auprès de l'Office du tourisme et sur [www.cordesballade.com](http://www.cordesballade.com). Église Saint-Louis à 21h.



### ■ Vendredi 14 juillet

Fête nationale. À 12h apéritif offert devant la mairie, animé par Jean-Marie Lacroix. Place des Combettes, à 14h concours de pétanque avec buvette organisés par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Villeneuve-de-Berg. Feu d'artifice à la tombée de la nuit et de 22h30 à 2h soirée DJ avec "Chris var night concept".

### ■ Dimanche 16 juillet

Théâtre avec Les Fous sans blanc au Petit bouldrome à partir de 21h.

### ■ Mardi 18 juillet

Mardi en fête avec marché nocturne et animations à thème à partir de 19h. "Brésil" avec la batuccada Bahiavi et la Compagnie Páty Pereira.

### ■ Mardi 25 juillet

Visites guidées du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, "Enquête dans le passé", découverte de la Bastide Royale ludique et accompagnée de 10h à 11h30. Départ place Oliver de Serres. Visites gratuites. Réservation conseillée. Contact : P.A.H. 04 75 91 45 09 [contact@vivaraismeridional.fr](mailto:contact@vivaraismeridional.fr) et O.T. 04 75 94 89 28.

### ■ Mardi 25 juillet

Mardi en fête avec marché nocturne et animations à thème à partir de 19h. "Rétro" avec le Cabaret de Betty et Jean-Marie Lacroix, accordéon et défilé de 2CV.

### ■ Jeudi 27 juillet

Au Petit bouldrome, à la tombée de la nuit (21h30-22h) : "Cinéma sous les étoiles", en partenariat avec la Maison de l'Image, projection en plein air du film "Les trois mousquetaires" (offert par la municipalité).



## AOÛT

### ■ Mardi 1<sup>er</sup> août

Mardi en fête avec marché nocturne et animations à thème à partir de 19h. "Soirée circassienne" avec baladin et compagnie de clowns Les Fous du roi, échassier et Poppy jongleur de feu.

### ■ Jeudi 3 août

Au Petit-Tournon, à la tombée de la nuit (21h30-22h) : "Cinéma sous les étoiles", en partenariat avec la Maison de l'Image, projection en plein air du film "Les choses simples" (offert par la municipalité).



### ■ Du 5 au 29 août

Exposition d'art à L'Hôtel Malmazet, "Harmonies", céramiques de Sylvie Van Haeken et peintures de Rachel Heide Rose. Du lundi au vendredi 10h30-12h30/17h-19h et le samedi 10h30-12h30 (entrée libre).

### ■ Mardi 8 août

Visites guidées du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, "Enquête dans le passé", découverte de la Bastide Royale ludique et accompagnée de 10h à 11h30. Départ place Oliver de Serres. Visites gratuites. Réservation conseillée. Contact : P.A.H. 04 75 91 45 09 [contact@vivaraismeridional.fr](mailto:contact@vivaraismeridional.fr) et O.T. 04 75 94 89 28.

### ■ Mardi 8 août

Mardi en fête avec marché nocturne et animations à thème à partir de 19h. "Fanfare" avec Roultaizic (chariot orchestre).

### ■ Jeudi 10 août

Au Petit bouldrome, à la tombée de la nuit (21h30-22h) : "Cinéma sous les étoiles", en partenariat avec la Maison de l'Image, projection en plein air du film "L'innocent" (offert par la municipalité).



### ■ Mardi 15 août

Mardi en fête avec marché nocturne et animations à thème à partir de 19h. "Arts de la rue" avec l'association Xentrick sports freestyle Ardèche, Show street workout et Les Aleas show breakdance.

### ■ Mardi 22 août

Mardi en fête avec marché nocturne et animations à thème à partir de 19h. "Soirée des bars et restaurants".

### ■ Mercredi 23 août

Projection dans le cadre des États généraux du film documentaire de Lussas au Petit bouldrome à la tombée de la nuit (offert par la municipalité).

### ■ Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 août

La vogue annuelle. Attractions foraines, soirées "Discothèque mobile Podium star 2000" + mousse les 25 et 26, buvette tenue par l'Amicale laïque et la Pétanque du pays de Berg, concours de pétanque en doublettes samedi et dimanche après-midi organisés par la Pétanque du pays de Berg, inscriptions à partir de 13h30. Apéritif offert par la municipalité place du Petit-Tournon Dimanche 27 à 11h.

### ■ Lundi 28 août

Challenge "Jourdan père et fils" organisé par La Boule amicale de Villeneuve-de-Berg au Petit bouldrome.

## SEPTEMBRE

### ■ Du 2 au 30 septembre

Exposition d'art à L'Hôtel Malmazet, "Intime" (nu féminin), photos d'Annie Sorel, peintures d'Hélène Marano et sculptures de Chantal Lozac'hmeur. Du lundi au vendredi 10h30-12h30/17h-19h et le samedi 10h30-12h30 (entrée libre).

### ■ Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Journées européennes du patrimoine.

## REVITALISATION DU CENTRE-BOURG FAÇADES : LE CENTRE-BOURG FAIT PEAU NEUVE

Depuis quelques mois, la mairie a mis en place une "opération façades". Cette opération est soutenue par l'État et la Communauté de communes Berg & Coiron dans le cadre de l'OPAH-RU. Elle doit permettre de soutenir la réfection des façades sur les secteurs clés pour la revitalisation du centre-bourg.

La rue Nationale, prolongée par la rue du Fort et la rue Notre-Dame, ainsi que la Grande-Rue sont les axes majeurs qui traversent la bastide de Villeneuve-de-Berg. C'est le long de ces rues que se concentrent, le patrimoine remarquable, les activités commerciales, les services publics et les lieux de convivialité. C'est sur ces voies que les enjeux relatifs à notre cadre de vie et à l'attractivité sont les plus forts. Dans la démarche de revitalisation entreprise avec le soutien du programme Petites Villes de demain (PVD) ces rues font l'objet d'une attention particulière : leur requalification, doit permettre de relancer le centre-bourg. La commune a lancé son opération façades en ciblant ces rues. Les propriétaires concernés ont été démarchés par courrier dès janvier dernier. Les moyens mobilisés permettent d'apporter l'accompagnement technique et financier nécessaire. Les prescriptions permettent de veiller au respect de la réglementation patrimoniale (voir notre article page 6). Les premiers projets sont déjà en cours d'élaboration.

C'est  
Arrivé  
!

### Fête de la musique

Les groupes Buena vista centre social club et Les Chats teigneux, le duo Musardèche et la chorale Berg à notes ont participé à la fête de la musique, le 21 juin dernier, premier jour de l'été.



## BUDGET UN BUDGET RESPONSABLE, COURAGEUX ET VOLONTAIRE

Comme chaque année, le Conseil municipal doit se prononcer sur les comptes financiers et sur le budget prévisionnel de la commune. C'est donc un rendez-vous important car il détermine l'action de la municipalité, en reflète les choix et priorités, identifie les projets mis en œuvre ensuite.



Le budget 2023 concilie responsabilité, courage et volontarisme.

Depuis l'an dernier, la situation économique et financière des collectivités locales s'est fortement dégradée, celles-ci étant frappées, plus durement encore que les ménages, par l'explosion des dépenses énergétiques, a fortiori pour notre commune dont le patrimoine bâti est, comme vous le savez, vieillissant et énergivore. En dépit d'indéniables efforts pour réduire les consommations et l'engagement de l'isolation de nos bâtiments, la facture a doublé en un an, ponctionnant la capacité de la commune à financer ses projets.

Pour autant, la municipalité a souhaité poursuivre la mise en œuvre des engagements pris en début de mandat, consciente de leur importance pour garantir le développement de la commune et des services aux habitants.

Le budget 2023 concilie donc responsabilité, courage et volontarisme. L'engagement des élus a été multiple, dans la recherche d'économies de fonctionnement, de cofinancements des projets et dans la poursuite prioritaire des actions de solidarité. Et si les résultats sont là, ils ne sont pas suffisants pour éviter le recours à une augmentation des taxes foncières, afin de permettre à la commune de sauvegarder en 2023 sa capacité à investir.

Le budget général s'élève à 5,4 M€, avec des dépenses de fonctionnement (3,4 M€), témoignant de l'inflation observée, malgré de nombreux arbitrages réalisés afin d'en contenir la hausse, et des dépenses d'investissement maintenues au-dessus de 2 M€. Ainsi, la commune entend poursuivre une politique éducative volontaire avec la mise en œuvre du projet éducatif territorial adopté l'an dernier et la poursuite d'une tarifica-

tion sociale très favorable aux familles tant pour la restauration scolaire que les activités périscolaires. Cette action s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la vie quotidienne des habitants dans les domaines de la solidarité, du lien social, de la culture, des sports ou du soutien à la vie associative.

Le programme pluriannuel d'amélioration des voiries communales sera également poursuivi avec la réfection de la desserte du quartier La Coste et l'engagement, après l'été, du projet tant attendu de sécurisation de la traversée du Petit Tournon et de sa liaison avec le centre-bourg. En parallèle, la phase préparatoire et la concertation préalable au réaménagement de la rue centrale se prolongeront en 2023 afin d'envisager une programmation des travaux en 2024/2025.

Autre engagement du mandat, la remise à niveau du patrimoine communal. Après la rénovation thermique de l'école élémentaire et de l'ancienne perception, la réhabilitation des terrains de tennis, de la chapelle du Devois et l'amélioration du dispositif de sécurité incendie, 2023 devrait permettre la finalisation du chantier de la médiathèque, la modernisation de l'éclairage public, l'élaboration du schéma directeur immobilier énergie afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et l'engagement du projet de réaménagement et d'accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite.

A la charnière des enjeux d'attractivité et de développement du centre-bourg, le programme « Petites Villes de Demain » est désormais opérationnel avec de nombreux

volets activés : amélioration de l'habitat, lutte contre la vacance de logements, réouverture de cellules commerciales en centre-ville, réaménagement des espaces publics, réflexion sur le devenir des Combettes et de la friche hospitalière, finalisation du plan mobilités au service des déplacements quotidiens, ... les sujets pris à bras-le-corps sont nombreux et essentiels à l'avenir et au dynamisme de la commune.

Continuer à investir pour l'avenir sans perdre de vue les enjeux d'amélioration de la vie quotidienne des habitants pour qui l'accessibilité et la qualité des infrastructures et des services publics communaux sont essentielles, telles sont les priorités du budget adopté le 14 avril par 15 voix pour, sur les 20 élus présents ou représentés.

### Zoom sur les ressources de la commune

Les ressources de la commune diffèrent selon que l'on se penche sur le fonctionnement de la commune ou sur les investissements.

Autant le dire tout de suite : la commune n'est pas riche. Par rapport aux communes d'importance similaire, elle dispose d'un potentiel financier inférieur de 31 % à la moyenne. Pour financer les services au bénéfice des habitants et les projets d'investissements qu'elle porte, il lui faut donc batailler, plus que d'autres, pour obtenir des cofinancements et pour contenir ses dépenses de fonctionnement afin de dégager un niveau d'autofinancement suffisant.

Le budget de fonctionnement de la commune dépend étroitement des dotations accordées par l'État. La commune abonde ainsi à la plupart des fonds de solidarité existants, ce qui est exceptionnel et témoigne de la faiblesse de ses ressources propres. Le total des dotations de l'État s'élève à 1,055 M€ et progressent de 7 %, soit à un rythme inférieur à l'augmentation des dépenses de fonctionnement.

L'autre ressource principale de la commune est le produit de la fiscalité qui représente 1,5 M€ soit 53 % des recettes de fonctionnement de la commune. Suite aux décisions de l'État de ces 12 dernières années, les collectivités locales ne disposent plus que d'une autonomie financière réduite aux taxes foncières et à la taxe d'habitation appliquée désormais sur les résidences secondaires et les logements vacants.

Après la modération fiscale du début de mandat (pas d'augmentation des taux en 2020 et en 2022 et une revalorisation limitée à 2 % en 2021), la crise inflationniste, sans activation du levier fiscal, présente le risque d'assécher très rapidement la capacité de la commune à financer ses investissements pourtant essentiels au développement du territoire et à la qualité des services rendus aux habitants. La municipalité a dû, dès lors, se résoudre,

comme beaucoup d'autres communes, à relever ses taux d'imposition, condition sine qua non au maintien des projets engagés.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties passera donc de 34,01 à 39,71 %, celui de la taxe sur les propriétés non bâties de 82,75 à 96,62 % et celui de la taxe d'habitation de 16,02 à 18,71 %.

Le produit attendu, de l'ordre de 179 749 €, devrait permettre le maintien d'une politique de solidarité active notamment dans le domaine éducatif et d'engager les investissements prévus au budget.

A titre d'exemple, pour le propriétaire d'une maison de 80 m<sup>2</sup>, 3 pièces, avec parking située à proximité du centre-bourg, l'impact devrait avoisiner 48 €, en prenant en compte la revalorisation des bases décidée par l'État (+ 7,1 %). Pour une maison de 100 m<sup>2</sup> 4 pièces située en périphérie du village, l'augmentation serait de 65 €. Pour les propriétaires d'une maison de 200 à 220 m<sup>2</sup> de 4 à 5 pièces avec terrain, parking, piscine, en périphérie, la contribution supplémentaire demandée devrait être de 135 €.

Mais cette contribution demandée à une partie des contribuables villeneuvois, ceux qui sont propriétaires, ne va pas sans d'importants efforts de gestion. Ainsi, des réductions ont été opérées sur bon nombre de dépenses de fonctionnement, afin de limiter leur évolution alors que le contexte inflationniste pèse de plus en plus fortement.

De même, sur l'investissement, élus et services se mobilisent pour rechercher des cofinancements allégeant le reste à charge de la commune. Ainsi, les travaux de reconstruction de la médiathèque seront financés à 70 %, ceux liés à l'élaboration du schéma immobilier énergie ou à l'engagement de la maîtrise d'œuvre sur la rue centrale à près de 80 %. Mais d'autres projets, indispensables, notamment sur la voirie, impacteront plus fortement le budget communal.

Enfin, la commune devra recourir à l'emprunt pour compléter le financement des investissements prévus, sans toutefois mettre en péril sa situation financière (elle n'avait pas mobilisé l'emprunt depuis 2017). Cela concernera les travaux de construction de la médiathèque (puisque au-delà du reste à charge communal, la subvention versée par l'État a été utilisée par l'ancienne municipalité pour financer la cantine scolaire) et les travaux de mise en accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite, ce qui est une obligation légale (non respectée) depuis 2005.

C'est  
Nouveau  
!

## Une fresque créée par les enfants

Les enfants du conseil municipal ont créé une fresque citoyenne et solidaire sur la façade de la salle L'Ardéchoise, une œuvre remarquable de 10 mètres de long par 2,50 mètres de haut. La fresque a été inaugurée le 21 juin, en compagnie notamment de l'artiste Natimo qui a encadré le projet.



C'est  
Arrivé  
!

## Cérémonie commémorative

Le 18 juin a eu lieu la cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Merci aux porte-drapeaux et aux associations d'anciens combattants pour leur présence à chaque manifestation commémorative historique.



## PATRIMOINE ARCHITECTURAL PATRIMOINE : DES MOYENS RENFORCÉS SUR VILLENEUVE-DE-BERG



Un patrimoine architectural important.

Notre commune se distingue par son important patrimoine architectural. Depuis 2017 un "site patrimonial remarquable" (SPR) est annexé au plan d'urbanisme. Dans l'emprise du SPR, les projets sont soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Cette mesure est parfois perçue comme une contrainte imposée aux propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux. Le SPR a surtout vocation à guider la valorisation de l'identité historique, améliorer l'image de la ville et le cadre de vie au bénéfice de tous. La réglementation patrimoniale est une opportunité pour notre commune. Sur la période récente quelques dérives sont malheureusement constatées. Des propriétaires ont parfois réalisé des travaux qui ne respectent pas les règles d'urbanisme en vigueur.

### UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC L'ÉTAT

La commune souhaite valoriser ses atouts patrimoniaux. Elle travaille à requalifier les espaces publics et mobilise d'importants moyens pour restaurer l'attractivité du centre-bourg. Cette politique est conduite en collaboration étroite avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), relais départemental du ministère de la Culture sur ces sujets. Pour mieux suivre les porteurs de projets, faciliter les initiatives et corriger les dérives, l'architecte des Bâtiments de France vient d'annoncer la mobilisation de ressources supplémentaires. Ce partenariat renforce significativement notre capacité à promouvoir et faire respecter le cadre fixé par le SPR. Les porteurs de projets seront mieux accompagnés et suivis dans leurs démarches.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la commune à la rubrique urbanisme : [www.villeneuvedeberg.fr/vos-demarches/urbanisme/](http://www.villeneuvedeberg.fr/vos-demarches/urbanisme/)

## ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ DE MULTIPLES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ACTION SOCIALE

### Personnes vulnérables

Notre commune regorge d'initiatives qu'il convient de valoriser, d'accompagner, d'encourager. Le centre socioculturel et son espace solidaire Ô point commun, le centre médico-social du département, les associations Aide accueil réfugiés et Arc-en-ciel sont des partenaires précieux de proximité venant en renfort aux actions portées par le Centre communal d'action social (CCAS). Nous souhaitons être présents auprès des plus vulnérables : personnes âgées ou en situation de handicap, jeunes en recherche d'emploi, personnes isolées... Un groupe de travail s'est constitué pour assurer le suivi de ces personnes repérées.

### Mobilité

Après avoir été retenu dans l'appel à projets AMI Ademe Tenmod "véhicule partagé

en milieu rural" en lien avec l'Alec 07, l'Ademe, le Cerema, le Cermosem, la commune porte un projet à enjeux social et sociétal, climatique et urbanistique ayant pour objectif de favoriser la mobilité en milieu rural dans une démarche solidaire.

### Réparer les vélos

Nous nous sommes aussi rapprochés de l'associa-



Des ateliers pour réparer son vélo.

tion Bicyclart en faveur des mobilités douces. Dans une démarche participative et solidaire, les responsables vous accueillent pour réparer vos vélos, apprendre et échanger autour d'ateliers participatifs. Deux ateliers se dérouleront sur la place couverte les deux premiers mercredis du mois de juillet et d'août. Une troisième date reste à fixer au mois de septembre pour un atelier dans les locaux de l'Ô point commun.

### Historique des commerces locaux

Autre opération phare pour l'année 2023, la réalisation d'un documentaire avec l'association Résonance. Cette action de recueil de mémoire est axée sur l'historique de nos commerces. La réalisation d'un documentaire permettra de remonter le temps et de comprendre la transformation de la société et du territoire.

## ÉVÉNEMENT SPORTIF RETOUR SUR LA COURSE "TRAIL 2 BERG"

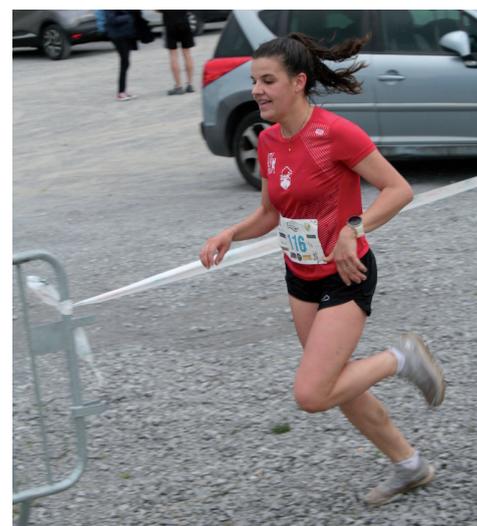
### Une première édition réussie

Malgré quelques gouttes de pluie matinales, la première édition du "Trail 2 Berg" a connu un beau succès, le 26 mars dernier, tant par le nombre d'inscrits que par la satisfaction éprouvée par les concurrent(e)s à leur arrivée. Cet événement a été co-organisé par les communes de Villeneuve-de-Berg et de Saint-Andéol-de-Berg, ainsi que par l'association du Petit-Tournon et par le comité des fêtes de Saint-Andéol-de-Berg. Tous les participants ont apprécié le tracé emprunté et les paysages ainsi que le casse-croûte final animé par la battucada Bahiavi.

Au palmarès Individuelle Femme, c'est Auriane Mouton, championne de France espoir 2023, qui s'impose en 1 heure 14 minutes et 5 secondes. Chez les hommes, c'est Quentin Sauvadon, en un temps référence de 1 heure 0 minute et 13 secondes. De nombreux lots ont été remis aux différents vainqueurs des catégories individuelles et relais.

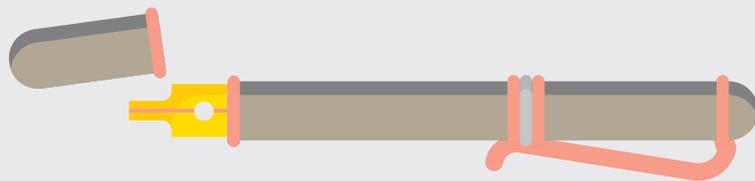
### Reconduite de la manifestation

Une réunion de synthèse a eu lieu au mois d'avril, dans laquelle l'ensemble des organisateurs a émis leur souhait de réitérer cette



Auriane Mouton, gagnante de la catégorie Individuelle Femme.

épreuve en 2024. Elle se déroulera à la fin du mois de mars sous un format un peu différent : l'épreuve solo de 14 km 500 est maintenue, à laquelle s'ajoute une épreuve courte de 7 km qui partira de Saint-Andéol-de-Berg avec une arrivée à Villeneuve. Un parcours de randonnée sera proposé, celui-ci empruntera un autre itinéraire.



## ■ TRIBUNE DE LA MAJORITÉ "DESSINE-MOI VILLENEUVE"

### **Pas associés ou pas impliqués ?**

*La petite musique revient régulièrement telle une rengaine : les élus de l'opposition, selon leurs dires, ne seraient pas associés, la majorité leur cacherait des choses, les priverait des informations nécessaires à l'exercice de leur mandat. On connaît les paroles à force d'être répétées. Pour autant, en fondent-elles une vérité ou n'est-elle pas là pour masquer autre chose ? Si l'on regarde de plus près, elle revient à chaque décision compliquée. Rien de surprenant à la réentendre lors du vote du budget. Prenons cet exemple justement. La commission des finances s'est réunie sept fois sur les 12 derniers mois. Tous les conseillers municipaux qui le souhaitent peuvent y participer. Sur les sept élus de l'opposition, seuls trois s'y sont inscrits, un par liste. La préparation du budget 2023 a donné lieu à deux réunions de la commission, auxquelles se sont ajoutées deux réunions de la commission générale où tous les conseillers municipaux sont invités et où ont été révoquées les questions budgétaires, financières et fiscales. La commission des finances s'est également penchée sur la structuration du budget de la commune, disposant d'une analyse détaillée ligne à ligne des dépenses, des recettes, de la dette, de la fiscalité... Compte tenu de la faiblesse des ressources fiscales de la commune, nous avons fait appel à un cabinet conseil pour travailler sur l'impact du déficit de la ZAC et sur la prospective budgétaire et fiscale de la commune sur la durée du mandat. Celle-ci a été réactualisée récemment. A chaque fois, une documentation étayée a été remise aux élus, ceux de l'opposition comme ceux de la majorité.*

### **Alors ? pas associés ou pas impliqués ?**

*Sur les trois élus de l'opposition, un est régulièrement présent et actif et c'est d'autant plus méritoire qu'il est le seul élu de sa liste. Un autre fait acte de présence à peine plus de la moitié des réunions (4/7), mais il s'exprime surtout en séance publique ou sur les réseaux sociaux. Et autour : c'est la chaise vide. L'élue de la 3<sup>e</sup> liste, qui justement se plaint de ne pas être associée, a été absente aux sept réunions de la commission des finances. Quant aux commissions générales que nous organisons afin d'aider les conseillers municipaux à préparer les séances du conseil municipal, le constat est le même. A la commission générale du 7 avril sur le budget, seulement trois élus de l'opposition étaient présents dont une qui a pris ses distances avec ses coéquipiers et donc une liste non représentée. Et n'allez pas croire qu'il s'agit là d'un concours de circonstance : c'est régulier ! Sur les différentes réunions de la commission générale, seulement trois des sept élus des listes de l'opposition ont participé au moins à la moitié des réunions. Et, au-delà du manque d'implication, on vous passe les revirements de positions entre réunions de la commission et séances du conseil municipal, les procès en incompétence tant des élus que des services...*

*Être élu de l'opposition, c'est un rôle difficile, ingrat, il faut le reconnaître. D'abord, il faut digérer la défaite, puis il faut accepter de contribuer sans être aux manettes pendant six ans. Ce n'est certes pas une position facile, mais ce n'est pas une raison pour travestir les faits afin de masquer ses propres difficultés. Depuis trois ans, nous nous sommes abstenus de tout commentaire, préférant nous focaliser sur notre action, tracer la voie sur laquelle vous nous avez accordé votre confiance. Et cela reste notre ligne de conduite. Cette tribune y fait exception, car la rengaine qu'ils rejouent systématiquement est agaçante et de mauvaise foi.*

## ■ TRIBUNE "AGISSONS ENSEMBLE"

*Nous sommes à mi-mandat et l'équipe « Agissons Ensemble pour demain » est toujours présente. L'accès aux informations, la participation aux décisions est toujours très difficile voire inexistante. Les commissions ne sont pas des lieux d'échanges mais simplement du temps d'explications, souvent succinctes, de décisions déjà prises. Beaucoup de chantiers sont en cours qui nous laissent un sentiment de dispersion de la part de la majorité. Qu'en est-il de la mise en conformité de l'accès à la mairie ? Le stationnement, anarchique et dangereux par endroit malgré le vote d'un règlement, est toujours un très gros problème qui laisse un sentiment de manque de rigueur quant à son application ! La nébuleuse du budget, avec entre autre une augmentation de la taxe foncière où deux votes ont été nécessaires car non conformes lors du premier... Le fauchage raisonné conseillé aux Villeneuvois avec le risque accru d'incendie causé par les herbes sèches.*

*Nous espérons également des festivités un peu meilleures que celle des années précédentes. Nous vous souhaitons à tous de passer un bel été.*

## ■ TRIBUNE "S'INVESTIR"

*25 % ! C'est l'augmentation de votre prochaine taxe sur le foncier bâti. La base de calcul de cette taxe ayant été revalorisée de 7 % par l'État, à taux constant, l'imposition aurait augmenté d'autant. Ainsi, beaucoup de communes ont décidé de stabiliser leur taux pour ne pas aggraver la perte de pouvoir d'achat des ménages. Mais à Villeneuve, la déraison de la majorité n'a d'égale que son impréparation : il aura fallu s'y prendre à deux fois pour voter des taux conformes à la loi, faute d'avoir lu/compris la note annuelle des Finances publiques transmise à toutes les collectivités pour les aider à préparer leur budget. Le procès en incompétence n'est pas loin... La majorité a aussi voté un emprunt de 500 000 € sans présenter un plan de financement définitif de la médiathèque, ainsi que l'ouverture d'une ligne de crédit de 300 000 € sans préciser l'utilisation prévisionnelle de ces fonds. Pas de plan de trésorerie, pas de plan de financement actualisé pour chacun des projets, la municipalité avance à tâtons ou dans la précipitation : persuadée que la nouvelle médiathèque, désormais "bibliothèque pilote" (pilote de quoi, on se le demande encore...), va significativement augmenter sa fréquentation, l'embauche d'un nouvel agent est déjà actée alors que la prudence aurait requis un temps d'observation avant d'alourdir les frais de fonctionnement de cet équipement même pas encore ouvert. Le procès en gageure n'est pas loin non plus...*

## ■ TRIBUNE "POUR VILLENEUVE AVEC VOUS"

*Nous sommes toujours limités à un paragraphe de 408 signes ! Moderniser notre commune, investir est nécessaire mais pas à n'importe quel prix. Restons modestes et raisonnables dans les projets. Les augmentations de la base d'imposition (liées aux décisions de l'État) et des taux des taxes foncières (liées aux décisions de la municipalité sans demander l'avis des citoyens) auront une incidence financière importante. C'est plus de 20 % d'augmentation, les Villeneuvois jugeront !*

C'est  
Arrivé  
!

## Inauguration du groupe scolaire Claude Pradal



Claude Pradal.

Samedi 8 avril a eu lieu l'inauguration du groupe scolaire Claude Pradal en hommage à l'ancien maire de Villeneuve-de-Berg décédé il y a tout juste un an. En présence de sa femme, de sa fille et de nombreux Villeneuvois, une plaque portant son nom a été dévoilée. La maire Sylvie Dubois a souligné la décision unanime du conseil municipal. Elle a rappelé l'activité du maire Claude Pradal : « à travers le sport, l'éducation et la culture, il faisait du service public sa priorité et son combat dans les politiques communales et intercommunales ». Elle cite son combat dans la lutte contre le gaz de schiste en 2011 et sa mobilisation pour la création de la crèche intercommunale et de la maison de santé, à une époque où la désertification médicale n'était pas encore d'actualité. Professeur au collège Laboissière de 1964 à 1997, il y enseigna les lettres. Elle n'oublia pas non plus le sportif qu'avait été Claude Pradal, joueur de foot passionné. Au nom du parti communiste, Sébastien Nicolas a souligné l'engagement politique et syndical de Claude Pradal, ainsi que sa participation à des structures de défenses de la laïcité : « Il défendait ses convictions dans le respect de chacun ». Claudette Pradal se souvenant des années passées dans les murs de cette école a évoqué l'équipe d'enseignants à leurs côtés tels que Élise et Maurice Boule. Et de conclure sur ces quelques mots : « Il aurait trouvé que cette cérémonie, c'était trop, mais il aurait été également ému d'être reconnu et aimé à travers ce moment ».

## VIE ASSOCIATIVE DES GUIDES-CONFÉRENCIERS PROFESSIONNELS



Des passionnés d'histoire et de patrimoine.

Avis à la population ! Une nouvelle association a vu le jour à Villeneuve-de-Berg : la G.U.I.L.D.E. (Guides Utopistes Inspirant Ludiquement la Découverte et l'Émerveillement) ! Elle regroupe des guides-conférenciers professionnels et propose visites guidées, contées

ou décalées, ateliers pédagogiques, jeux de piste, recherches archéologiques ou généalogiques... Elle s'adresse à tous, que vous soyez une association, un établissement scolaire, un accueil de loisirs, une commune, ou encore un groupe d'amis, et s'intéresse à tous les patrimoines et toutes les époques : dolmens, châteaux-forts, hôtels particuliers, usines ou encore paysages de l'Ardèche (et bien au-delà : Drôme, Haute-Loire).

Passionnés d'histoire et de patrimoine, les "guides"-conférenciers de l'association vous chuchoteront les secrets des petits villages et des grands monuments, ils vous conteront les merveilles cachées au détour d'une ruelle ou à l'ombre d'un châtaignier.

Envie de parcourir la grande histoire ou de se laisser bercer par les petites ? La Guilde est faite pour vous !

Pour en savoir plus : [laguilde07@gmail.com](mailto:laguilde07@gmail.com)  
[www.laguilde07.wixsite.com/accueil](http://www.laguilde07.wixsite.com/accueil)  
Facebook : @laguilde07

## COMMERCE ET ARTISANAT CABANE SORT DU BOIS

Déjà annoncé à plusieurs reprises dans Lou Pitchoun, Cabane, l'atelier-boutique situé sous la halle couverte est désormais ouvert. Cabane c'est une histoire de rencontres. Rencontre entre deux créatrices qui ne se connaissaient pas avant. Rencontre entre une commune soucieuse de redynamiser son bourg et la foncière Villages Vivants qui achète et réveille les locaux vacants. Rencontres entre des volontés de faire ici et maintenant le nécessaire pour que l'on produise et que l'on consomme un peu autrement. Dorénavant, deux artisanes vont à la rencontre de leur public. Alice, la chausseuse et Roxanne, la potière, fabriquent, travaillent et vendent leurs produits sur place. Passez-donc leur rendre visite.



Lors de l'inauguration de l'atelier-boutique, début juin.

Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie, Freepik, David Demergès (Cem), Festival Cordes en ballade, O.T. Berg & Coiron, Virginie Volle, x | Maquette et mise en page : Vizo Studio ([vizostudio.com](http://vizostudio.com)) | Impression : Copy Com ([copy-com.com](http://copy-com.com)) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.

